CONTROLE - 7 DECEMBRE 2022

Durée: 2 heures

AUCUN DOCUMENT AUTORISE.

EXERCICE 1 : MCC (4 points) et MCT (5 points)

L'Union des Associations Européennes de Football (UEFA), à chaque année, doit formaliser l'organisation de la Finale de la Ligue des Champions. Pour ce faire, chaque fédération nationale peut présenter sa candidature pour accueillir le match de la finale en envoyant sa déclaration d'intérêt, avant le 30 Septembre, au Bureau LDC UEFA. Le Bureau LDC, si l'envoi est dans le temps imposé, répond avec l'envoi de 2 dossiers à remplir : celui concernant les informations relatives au stade (capacité accueil, sécurité, etc.) et celui concernant la déclaration de développement durable (impacte eco-carbon, gestion à long termes des infrastructures, etc.). Les deux doivent être renvoyés par chaque fédération intéressée au Bureau LDC avant le 30 Octobre. En cas de retard, la candidature est automatiquement refusée. Autrement, la candidature est évaluée. Pour ce faire, premièrement, le dossier de développement durable est envoyé à la société indépendante Sustainability Consulting qui, après évaluation du dossier, émet un avis (une note de A, B, C ou D est donné à chaque dossier) qui est retourné au Bureau LDC. La note d'évaluation est alors analysée au Bureau LDC qui retient seulement les candidatures ayant eu une note de A (les autres sont refusées immediatement). Pour les candidatures encore en jeu, le Bureau LDC transfère le dossier relatif au stade au Bureau de Vote UEFA. Pour retenir la candidature gagnante, le 30 Novembre, une opération de vote interne à scrutin secret est alors organisée au Bureau de Vote UEFA. La candidature avec les plus grand nombre de votes est alors acceptée, les autres refusées (le Bureau de Vote émet lui-même les lettres pour informer toutes les fédérations).

Développez :

- Modèle Conceptuel de Communication (4 points)
- o Modèle Conceptuel de Traitements (5 points)

EXERCICE 2 : MCD (6 points) et Script SQL de création (5 points)

- 2.1 Construisez un modèle conceptuel de données (MCD) pour gérer les élections législatives en France. Chaque électeur sera identifié par un nom, un prénom et numéro d'identification nationale (NNI). Pour voter chaque électeur doit se rendre au bureau de vote, dont l'électeur connait l'adresse et la ville. Les électeurs peuvent voter pour un ou plusieurs candidats. Les candidats ont un nom, un prénom et un numéro d'identification nationale (NNI). De plus, chaque candidat est associé à un parti politique (un seul) dont on connait le nom, l'adresse et la ville du siège. Chaque candidat peut bien évidement voter aux élections. On sauvegardera bien évidement la date de chaque vote.
- 2.2 Réalisez le script SQL pour mettre en place la BD ci-dessus.